



Chesterville en BREF

JUILLET 2026

Retour sur notre soirée Vin et Fromage

Le 3 juillet 2026, notre soirée Vin et Fromage, tenue sous le chapiteau au terrain de pétanque, a connu un beau succès. Près de 70 personnes étaient réunies pour profiter d'une ambiance conviviale dans une température parfaite, accompagnée d'une agréable petite brise.

Les participants ont dégusté de délicieux fromages préparés par le traiteur **Midigo Presto**, tout en appréciant la prestation du talentueux duo **Jost Rock**, composé de Josée et Stéphane, qui a su mettre de l'ambiance tout au long de la soirée.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette belle soirée. Nous espérons que cette première édition a été appréciée et que les gens seront au rendez-vous pour une possible 2e édition en 2027.



DATES IMPORTANTES

- Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du **17 juillet au 2 août 2026**, à l'occasion des vacances de la construction. Nous vous souhaitons des belles vacances.
- **12 juillet 2026** : Paiement de taxes pour le mois de juillet.

CALENDRIER—SÉANCES ORDINAIRES—2026			
10 AOÛT	19 H	5 OCTOBRE	19 H
8 SEPTEMBRE	19 H	2 NOVEMBRE	19 H
		7 DÉCEMBRE	19 H

Citation: « Les vacances : la seule période où "ne rien faire" devient un projet de la journée! »



Plus de 4 M \$ investis pour un hôtel de ville et un centre communautaire à Chesterville



UN NOUVEAU CHAPITRE POUR CHESTERVILLE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le 9 juillet dernier, avait lieu le dévoilement officiel de l'aide financière de 3 211 500 \$ accordée à la Municipalité de Chesterville dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM). Cette annonce, faite par le député de Drummond-Bois-Francis, M. Sébastien Schneeberger, permet de franchir une étape décisive dans la réalisation de notre futur hôtel de ville et centre communautaire.

Porté par la Municipalité depuis plusieurs années, ce projet permettra à Chesterville de se doter d'installations modernes, sécuritaires et adaptées aux besoins actuels et futurs de la population. Plus qu'un simple bâtiment municipal, il s'agira d'un lieu rassembleur favorisant la vie citoyenne, communautaire et culturelle.

Cette nouvelle infrastructure contribuera également à renforcer la résilience de notre communauté grâce à des aménagements répondant aux exigences actuelles en matière de sécurité civile et de mesures d'urgence.

Au cours des prochains mois, nous aurons l'occasion de vous présenter plus en détail les différents espaces, services et possibilités qu'offrira ce projet structurant, appelé à laisser un héritage durable à notre communauté.

Nous remercions le gouvernement du Québec pour son soutien financier ainsi que tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, à la concrétisation de ce projet attendu par notre population.

Maintenant que le financement est confirmé, la Municipalité pourra poursuivre la réalisation du projet avec ses partenaires. L'entreprise Abriart assurera la maîtrise d'œuvre des travaux, tandis que Mme Sylvie-Claude Bossé, architecte, accompagnera la Municipalité dans le développement de cette infrastructure moderne et adaptée aux besoins de la population.

Au nom du conseil municipal, nous vous remercions de votre confiance et avons hâte de partager avec vous les prochaines étapes de ce projet mobilisateur.

Vincent Desrochers
Maire de Chesterville
Les membres du conseil municipal

Lien de l'article:

<https://www.lanouvelle.net/actualites/plus-de-4-m-investis-pour-un-hotel-de-ville-et-un-centre-communautaire-a-chesterville/>



Avis aux citoyens de Chesterville / Message très important

Des jeunes dans le village de Chesterville s'amuse à desserrer les écrous de roues de certains véhicules.

Deux citoyens en ont déjà subi les conséquences. L'un d'eux a perdu une roue, ce qui a également endommagé l'aile de son véhicule. Cela aurait pu avoir des conséquences très graves. Un autre citoyen a perdu des écrous de roue alors qu'il circulait sur l'autoroute 20.

Soyez très vigilants et prenez quelques instants pour vérifier vos véhicules si vous avez des doutes.

Nous demandons également aux parents de sensibiliser leurs enfants aux dangers de ce genre de geste. Ils peuvent peut-être trouver cela drôle, mais il s'agit d'un acte extrêmement dangereux qui peut mettre des vies en péril.

Merci de partager ce message à vos voisins afin d'informer le plus grand nombre de personnes possible.

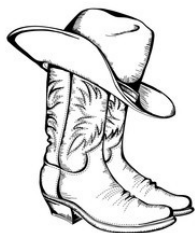


Avis aux amateurs de musique country!

Le Festival Country Dark Whiskey sera de retour du 23 au 27 septembre 2026 et une belle offre est réservée aux résidents de Chesterville!

✓ Entrée gratuite le mercredi soir sur présentation d'une preuve de résidence.

Nous vous invitons à décorer vos maisons pour la fin de semaine!



La MRC d'Arthabaska lance la campagne « On y va autrement »

La MRC d'Arthabaska, en collaboration avec le gouvernement du Québec dans le cadre du volet Projets « Signature innovation » du Fonds régions et ruralité (FRR) et plusieurs partenaires locaux, lance « **On y va autrement** », une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la mobilité durable.

Déployée sur une période de trois ans, cette initiative vise à faire découvrir les différentes solutions de transport collectif et actif et à encourager la population à repenser ses habitudes de déplacement grâce à de petits gestes simples et accessibles.

La campagne poursuit plusieurs objectifs :

- réduire l'utilisation de l'auto en solo;
- faire connaître les différents modes de transport durables;
- améliorer la santé et la qualité de vie de la population;
- contribuer à la vitalité économique et environnementale du territoire.

Un microsite a également été créé afin de regrouper de l'information, des ressources et des conseils pratiques sur les modes de transport durables.

Pour nos déplacements
**> ON Y VA >>>
AUTREMENT**

On explore des modes de transport alternatifs à l'auto solo.
L'essayer, c'est faire un premier pas.
onyvaautrement.mrcarthabaska.ca

MRC ARTHABASKA Québec

Remerciement!

La Municipalité de Chesterville tient à remercier chaleureusement M. Sébastien Schneeberger pour l'octroi d'une aide financière de 1 000 \$ destinée à notre **camp de jour**.

Grâce à cette contribution, le camp de jour a pu faire l'acquisition de matériel supplémentaire afin de répondre à l'augmentation importante du nombre d'inscriptions observée depuis 2023. Ce soutien permet d'offrir des activités variées et de qualité à un plus grand nombre d'enfants, tout en maintenant un environnement stimulant, sécuritaire et adapté à leurs besoins.

Merci, M. Sébastien Schneeberger, pour votre précieux soutien envers les jeunes et les familles de Chesterville. Votre engagement envers notre communauté est grandement apprécié!



L'entraînement continue!

Bonne nouvelle!

En raison de l'intérêt des participants, les séances d'entraînement avec Véronique Labbé se poursuivent pour **10 semaines supplémentaires**.

C'est l'occasion idéale de poursuivre votre mise en forme ou de vous joindre au groupe. Consultez la publicité ci-contre pour tous les détails.

Il est encore temps de bouger!

POUR TOUS LES ÂGES

SESSION ÉTÉ
DU 1^{er} JUILLET AU 2 SEPTEMBRE 2026

ENTRAÎNEMENT
AVEC VÉRONIQUE LABBÉ

GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS DE CHESTERVILLE
AVEC UNE PREUVE DE RÉSIDENCE

Ce cours d'entraînement est offert par la municipalité

TAPIS NON INCLUS

APPORTEZ LE VÔTRE!

MERCREDI
18H30 À 19H30

- ✓ ÉLASTIQUES
- ✓ POIDS
- ✓ ÉCHELLE
- ✓ BOSSU
- ✓ BÂTONS

10 SEMAINES

819-504-0533

GYMNASÉ DE L'ÉCOLE ST-PAUL, CHESTERVILLE OU À L'EXTÉRIEUR

Made with PosterMyWall.com



Rappel aux propriétaires de chiens

Nous souhaitons rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les déjections de leur animal, notamment sur le terrain de baseball et dans les espaces publics.

La présence de déjections canines nuit à la propreté des lieux, à la sécurité des joueurs et au plaisir de tous les citoyens qui fréquentent ces installations.

Merci de faire preuve de civisme en ramassant les besoins de votre chien. Ensemble, contribuons à garder nos installations municipales propres et accueillantes.

Rappel de rapporter les raquettes de pickleball

Il nous manque actuellement **deux raquettes de pickleball et deux balles** qui ont été empruntées au point de prêt situé au **Dépanneur de Chesterville**.

Si vous les avez encore à la maison, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir les rapporter au dépanneur dès que possible. Cela nous permettra de continuer à les prêter aux autres citoyens qui souhaitent profiter de cette activité.

Merci de votre collaboration



NOUS MINE PAS

COMITÉ CITOYEN CHESTERVILLE

Actions du comité :

- Rencontre de tous les propriétaires des lots claimés afin de les informer du projet
- Veille sur les différentes informations publiées sur le sujet
- Participation au comité régional Nous Mine Pas
- Cueillette d'informations supplémentaires pour bien comprendre le projet, son évolution et ses éventuels effets sur la vie des citoyens

À CE JOUR, **95% DES PROPRIÉTAIRES** TOUCHÉS ONT SIGNÉ UN REFUS D'ACCÈS À LEUR PROPRIÉTÉ À DES FINS D'EXPLORATION DU POTENTIEL MINIER.

CES LETTRES DE REFUS ONT ÉTÉ EXPÉDIÉES DANS UN ENVOI GROUPÉ À L'ENTREPRISE PROPRIÉTAIRE DES CLAIMS, RICHMOND HILL RESOURCES, ET À SON SOUS-CONTRACTANT RESPONSABLE DE L'EXPLORATION, IOS GEO-SCIENCE.

La MRC, le ministre des Ressources naturelles et des Forêts et le sous-ministre associé aux Mines ont également reçu copies de ces lettres de refus.

Votre propriété n'est pas claimée mais vous souhaitez signifier votre désapprobation au projet : des lettres de refus citoyen sont disponibles au dépanneur. Vous pouvez également contacter le comité au

comitecitoyenchesterville@gmail.com

PROTÉGEONS NOTRE QUALITÉ DE VIE ET LA BEAUTÉ DE NOS PAYSAGES AVEC DES GESTES CONCRETS :

■ **S'INFORMER** ■ **EN PARLER** ■ **SIGNER LA LETTRE DE REFUS CITOYEN**

Quelques couvertures médiatiques du projet et des assemblées d'informations





Programmation AUTOMNE 2026

Début de la période d'inscription **19 août 2026** à 9h

<https://www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic>

Aucun diplôme et préalable requis / aucun examen ni devoir

TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION AUTOMNE 2026 ONT LIEU À VICTORIAVILLE

Les mercredis 23 et 30 septembre ET le 7 octobre 13 h 45 à 16 h 15 Bibliothèque Alcide-Fleury 841 Blvd des Bois-Francis S. Tarif : 55\$	Cours : Sciences étonnantes Par Michel Auger
Les mardis 13, 20, 27 octobre ET les 3, 10 et 17 novembre 13 h 45 à 16 h 15 Bibliothèque Alcide-Fleury 841 Blvd des Bois-Francis S. Tarif : 90\$	Cours : C'est le Moyen Âge! 2^e partie Par Sylvain Poirier
BLOC NO 1 Les jeudis 17 et 24 septembre Colisée Desjardins Salle Arthabaska/Ste-Victoire 440 Blvd Jutras E. Tarif : 40\$	Cours : Démocratie et société 1. Québec 2026 : enjeux électoraux Par Daniel Landry 17 septembre de 13 h 30 à 16 h 2. Technofascisme Par Noémie Verhoef 24 septembre de 9 h 30 à 12 h
BLOC NO 2 1. Jeudi, le 15 octobre Cégep de Victoriaville (petit auditorium) 2. Jeudi, le 22 octobre Colisée Desjardins Salle Arthabaska/Ste-Victoire 440 Blvd Jutras E. Tarif : 40\$	Cours : Histoire d'Art 1. Brève histoire de la musique et des festivals au Québec Par Jean-François Veilleux 15 octobre de 13 h 30 à 16 h 2. Joséphine Baker et Sarah Bernhardt, de filles de rien à monstres sacrés Par Isabelle Côté 22 octobre de 13 h 30 à 16 h
BLOC NO 3 Les jeudis 12 et 26 novembre Colisée Desjardins Salle Arthabaska/Ste-Victoire 440 Blvd Jutras E. Tarif : 40\$	Cours : Géologie et géographie 1. Des profondeurs de la terre à notre salon Par Pierre O'Dowd 12 novembre de 13 h 30 à 16 h 2. Les déterminants du climat : facteurs astronomiques et géographiques Par Jean-François Léonard 26 novembre de 13 h 30 à 16 h
Le jeudi 5 novembre 13 h 30 à 16 h Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2 rue L'Ermitage Tarif : 25\$ + taxes	Conférence : Quand le cerveau joue des tours à la conscience Par Kevin Zemmour

Description complète, tarifs et INSCRIPTION aux activités : se référer au site Web de l'UTA-Université de Sherbrooke :

<https://www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic>

Pour rejoindre l'Antenne de Victoriaville et sa région :

uta.victo@usherbrooke.ca ou au 819 998-9041 entre 9 h et 17 h du lundi au vendredi



Liste détaillée des produits électroniques acceptés dans les points de dépôt officiels

Page 1



 Ordinateurs portables	Ordinateurs portables; ordinateurs bloc-notes; tablettes électroniques; miniportables; mini-ordinateurs
 Ordinateurs de bureau	Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs); terminaux d'ordinateur; clients-serveurs légers ou mini-ordinateurs de bureau; serveurs de bureau / en tour
 Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo	Souris; souris de type boules de commande; claviers; pavés, pavés tactiles, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, lecteurs de disquettes externes, lecteurs de disques optiques externes, pavés numériques, tablettes graphiques sans affichage, commutateurs HDMI, manettes de jeu (joystick); contrôleurs de console de jeux vidéo, "balance boards", senseurs et autres dispositifs d'entrée; duplicateurs de disques durs; dispositifs de stockage en réseau (NAS); adaptateurs de terminal média intégrés (EMTA); passerelles, points d'accès sans fil, commutateurs, prolongateurs de portée; câbles; connecteurs; chargeurs; télécommandes; cartes mémoires; clés USB; cartouches d'encre; calculatrices électroniques
 Dispositifs d'affichage	Téléviseurs; moniteurs d'ordinateurs; dispositifs d'affichage professionnel; écrans de télévision en circuit fermé; ordinateurs tout-en-un : un dispositif d'affichage avec ordinateur intégré; tablettes graphiques avec écran > 10 po; dispositifs d'affichage portables > 10 po
 Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques	Téléphones conventionnels avec ou sans fil employant la téléphonie à voix sur IP et les téléphones satellitaires; téléphones à hauts parleurs ou de conférence; répondeurs téléphoniques (à cassette ou numériques)
 Appareils cellulaires et téléavertisseurs	Téléphones cellulaires, y compris ceux munis d'un appareil-photo ainsi que de fonction d'enregistrement vidéo et/ou audio; téléphones intelligents (réseau cellulaire); assistants numériques personnels munis d'un écran tactile (réseau cellulaire); terminaux mobiles (réseau cellulaire); téléavertisseurs
 Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau	Imprimantes de bureau; imprimantes 3D; imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo; imprimantes d'étiquettes, code-barres, cartes; imprimantes thermiques; numériseurs de bureau; numériseurs de bureau de cartes professionnelles; numériseurs de chèques; numériseurs de bureau de diapositives; télécopieurs de bureau; appareils multifonctions de bureau; cartouches d'encre *Les appareils posés au sol ne sont pas acceptés par le programme.

ARPE

QUÉBEC

CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE

Municipalité de Chester ville

5

ANS



L'ARPE-Québec est heureuse de souligner nos années de partenariat. Votre participation en tant que point de dépôt officiel a contribué au recyclage sûr et sécuritaire de milliers de Serpuariens^{MD}.

Ainsi, le programme Recycler mes électroniques^{MD} a pu détourner plus de **230 000 tonnes** de vieux produits électroniques des sites d'enfouissement ou de l'exportation illégale depuis 2012.

15 juin 2026



L'équipe de l'ARPE-Québec



Liste détaillée des produits électroniques acceptés dans les points de dépôt officiels

Page 2



 Systèmes audio/vidéo portables/personnels	Radios AM/FM et satellitaires portables; radios-réveils; chaînes stéréo portatives incluant celles pouvant se connecter à un Internet sans fil; magnétophones et enregistreurs portables; lecteurs/enregistreurs de disques (CD, DVD, VHS, Blu-ray, etc.) portables; lecteurs MP3; lecteurs numériques portables; stations d'accueil pour les baladeurs, téléphones intelligents et autres appareils portables; haut-parleurs portables/compacts/ pour socles d'accueil/pliants (avec ou sans fil, y compris les haut-parleurs « Wi-Fi » et « Bluetooth »); magnétophones à cassettes ou enregistreurs audio/vocaux numériques; casques d'écoute, écouteurs et microphones; casques téléphoniques (avec ou sans fil, y compris les "Bluetooth"); appareils photo numériques; porte-clés à photos numériques; caméras vidéo/caméscopes; assistants numériques personnels (PDA); radios multifonctions satellitaires, y compris CD, MP3, radio FM ou autres fonctions audio; numériseurs de cartes professionnelles/négatifs photographiques portables; imprimantes portables (ex. : imprimantes de photos portables); caméras web; cadres numériques; écrans portables – taille d'écran < 10"; emmagasineurs de sons, d'images et d'ondes; lecteurs de code-barres portables; émetteurs-récepteurs portables du service de radiocommunication familial (FRS)/services radio-mobile général (SRMG) /émetteurs-récepteurs portables/Radio portable de bande publique (CB); systèmes de jeux vidéo portables; lecteurs de livres électroniques; récepteurs numériques (radio) satellitaires portables; projecteurs multimédias portables; systèmes de localisation (GPS) portables conçus pour être utilisés pour des activités de loisirs et de sports (p. ex. GPS de randonnée); antennes HD; systèmes de surveillance vidéo/caméra pour bébé; interphones de surveillance pour bébé; odomètres; montres intelligentes, lunettes intelligentes, moniteurs d'activité (p. ex. podomètres, compteurs de pas, bracelets de sport)
 Systèmes audio/vidéo non portables	Magnétoscopes (VCR)/projecteurs vidéo; projecteurs numériques; enregistreurs vidéo numériques (DVR); enregistreurs vidéo personnels (PVR); lecteurs/enregistreurs de disques non portables (DVD, Blu-ray, etc.); lecteurs/graveurs de disques laser; câbles et récepteurs satellites/décodeurs; convertisseurs; radios AM/FM et satellitaires non portables; lecteurs multimédias multifonctions non portables; caméras de sécurité analogiques et numériques pour la sécurité résidentielle ou en circuit fermé pour tout autre usage résidentiel; amplificateurs; égaliseurs de fréquence; tables tournantes/tourne-disques; systèmes de haut-parleurs audio; autres lecteurs/enregistreurs de musique audionumérique; combinés de chaînes d'audiocassette non portables; systèmes de karaoké; projecteurs multimédias non portables; lecteurs/enregistreurs multimédias; ensembles de systèmes de haut-parleurs; consoles de jeux vidéo non portables (raccordées à une télévision ou à un écran) et non destinées à un usage commercial
 Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules	Composants audio et/ou vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : Radios, lecteurs de DVD, CD et/ou cassettes conçus pour être enchâssés (y compris ceux avec des fonctions intégrées de radio satellitaire et/ou de GPS); amplificateurs; égaliseurs de fréquence; haut-parleurs; systèmes de lecteurs vidéo; dispositifs d'affichage vidéo (y compris ceux avec des syntoniseurs intégrés); caméras de vision arrière; systèmes de localisation conçus pour être utilisés dans un véhicule, qu'ils soient enchâssés ou non (autonomes) (p. ex. récepteurs et composants de GPS automobiles ou marins); haut-parleurs de plafond; haut-parleurs encastrés au mur
 Ensembles de cinéma maison	Équipements audio et vidéo de cinéma maison vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres, y compris : Périphériques d'appareils audio; équipement audio et vidéo vendu en ensemble/paquet pour utilisation à des fins résidentielles ou non

Produits électroniques NON visés

Les produits suivants ne sont **pas visés** par le Règlement et ne sont donc **pas acceptés** dans les points de dépôt officiels de l'ARPE-Québec :

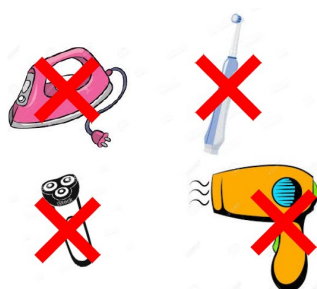
1. Les petits appareils que l'on retrouve dans une **cuisine** comme les :

- micro-ondes;
- grille-pains;
- cafetières;
- bouilloires;
- robots culinaires;
- etc.



2. Les petits appareils que l'on retrouve dans une **salle de bain** comme les :

- fers à repasser;
- séchoirs à cheveux;
- rasoirs électriques;
- brosses à dents électriques;
- etc.



3. Autres appareils comme les :

- humidificateurs;
- déshumidificateurs;
- climatiseurs;
- aspirateurs;
- thermostats;
- détecteurs de fumée;
- outils électriques ou à piles;
- photocopieurs posés au sol;
- etc.



Préparer votre accès à la fosse

Si les étapes de préparation ne sont pas respectées, l'entrepreneur ne pourra procéder à la vidange et devra se déplacer à nouveau. Des frais pour un déplacement inutile seront alors facturés au propriétaire. Une fois la vidange effectuée, l'entrepreneur laissera une affichette de porte.

Voir document PDF ou le lien suivant ;

<https://mrcarthabaska.ca/storage/app/media/services/environnement/installations-septiques/que-faire-avant-vidange.pdf>

La période de vidange des installations septiques aura lieu du: ??????????



PROGRAMME DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES




AVANTAGES DU PROGRAMME



PROPRIÉTAIRE

Un service uniformisé pour l'ensemble du territoire de la MRC.

Une gestion simplifiée de la vidange.

Un entretien régulier de la fosse septique qui en prolonge la durée de vie et qui évite les problèmes de refoulements dans la maison.



ENVIRONNEMENT

Préservation des nappes d'eau souterraines et donc des sources d'eau potable.

Amélioration de la qualité des cours d'eau et des écosystèmes.

Les boues recueillies seront transportées vers un lieu de traitement autorisé par le ministère.

UN PROGRAMME DE VIDANGES SYSTÉMATIQUES

Fréquences des opérations
Conformément au règlement provincial Q-2, r.22

Résidences permanentes : 1 fois aux 2 ans.
Résidences saisonnières : 1 fois aux 4 ans.

Période d'opération
Du 1^{er} lundi de mai au vendredi suivant le 2^e lundi de novembre.
Calendrier disponible en ligne



VIDANGES SUPPLÉMENTAIRES

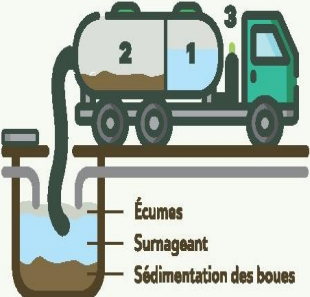
Pour vous inscrire au calendrier des vidanges supplémentaires, il faut communiquer avec votre municipalité au plus tard à 17h, le jeudi qui précède la semaine choisie.

L'inscription est obligatoire et le calendrier est disponible en ligne



TECHNIQUES DE VIDANGE

1. VIDANGE SÉLECTIVE



1. Aspiration du surmargeant.
2. Aspiration des boues et des écumes.
3. Retour du liquide filtré et clarifié à 98 % dans la fosse.*

* Ne vous méprenez pas en pensant que votre fosse n'a pas été vidangée! Les bactéries contenues dans le liquide filtré permettent de redémarrer immédiatement le processus de décomposition et de décantation des boues.
N.B. Une vidange sélective peut devenir une vidange complète selon l'état des boues et le climat.

2. VIDANGE COMPLÈTE

Pour les fosses de rétentions (scellées), une vidange complète est nécessaire puisqu'elles ne laissent échapper aucun liquide. Ce type de fosse requiert souvent plus d'une vidange annuellement.

3. PRÉFILTRE

Le préfiltre est positionné sous le couvercle de sortie de l'installation septique.

Le préfiltre, joue un rôle filtrant qui freine les matières solides n'ayant pas eu le temps de décanter au fond de la fosse. Un rinçage du préfiltre bisannuel est recommandé (à l'automne et au printemps) pour éviter le colmatage et le refoulement des matières.

La manipulation doit être faite par le propriétaire.

Le préfiltre peut être nettoyé à l'aide d'un boyau d'arrosage.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

- Déplacement inutile de l'entrepreneur en cas de mauvaise préparation des lieux (voir verso)
- Boyau déployé de plus de 45 m (150 pieds)
- Capacité de la fosse de plus de 5,8 m³ (1532 gallons)

VIDANGE D'URGENCE?

Communiquez avec l'entrepreneur de votre choix

fossesarthabaska.ca

QUESTION?

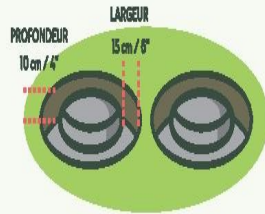
Contactez votre municipalité

QUE FAIRE AVANT LA VIDANGE?

1 Consulter l'avis postal qui vous sera envoyé environ 10 jours ouvrables avant la période de vidange.



2



Détarrer le dessus et le le pourtour des deux couvercles, qu'ils soient en béton ou en plastique, au plus tard le dimanche avant la période de vidange.

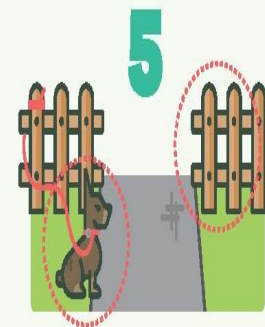


Assurez-vous que votre adresse civique est bien visible. Identifier clairement l'emplacement de la fosse avec un repère visible.

Enlever tout objet se trouvant au-dessus ou autour de la fosse. Si celle-ci se trouve sous une galerie, aménager une trappe afin de la rendre accessible et sécuritaire ou contactez votre municipalité pour vous assurer que l'accès à votre fosse est conforme.



Si votre terrain est clôturé, assurez-vous que la porte de votre clôture est déverrouillée et ouverte. Si la porte de votre clôture doit impérativement être fermée, communiquez avec votre municipalité pour fournir une autorisation d'accès.



Entrez vos animaux domestiques à l'intérieur ou attachez-les.

6 S'assurer que l'espace pour le camion respecte les dimensions minimales.



7

Consulter l'accroche-porte laissée par l'entrepreneur à la suite de sa visite.

Ne pas réenterrer vos couvercles tant que vous n'avez pas reçu votre accroche-porte.



FOSSE CERTIFIÉE BNQ

Fosse certifiée BNQ
S'il y a lieu, couper l'alimentation électrique de la pompe de recirculation pour toute la période de vidange. Si la pompe de recirculation n'est pas arrêtée lors de la vidange, elle risque de s'endommager. Cette pompe peut être éteinte plusieurs jours sans causer de dommages au système. Toutefois la pompe de l'aérateur, à l'intérieur, ne doit jamais être mise à l'arrêt. Si la pompe n'est pas mise à l'arrêt et qu'un bari survient lors de la vidange, le fournisseur de services ne sera pas tenu pour responsable. Si la vidange doit être complète, il est important de remettre de l'eau dans la fosse avant de repartir la pompe selon les normes et recommandations du fabricant.

EN HIVER



Pelleter les couvercles en excavant d'au moins 10 cm (4") la neige et la terre tout autour; Faire un chemin d'accès vers la fosse pour l'opérateur; S'assurer que les couvercles soient dégagés pour toute la semaine prévue;

Ouvrir légèrement les couvercles et insérer un petit bâton afin d'éviter que les couvercles ne gèlent en place. Veuillez noter qu'en hiver nous opérons seulement des vidanges complètes.



CONSEILS PRATIQUES



Produits biodégradables



Eau de Javel • Peinture • Pesticides
Produits chimiques de piscine et spa
Produits d'entretien ménager forts
Huiles et graisses de cuisson • Tissus
Médicaments • Mégots • Couches
Journaux • Essuie-tout • Condoms
Produits d'hygiène féminine • Cheveux
Lingettes humides • Soie dentaire
Litière • Marc de café • Cotons-tiges

- Éviter d'utiliser la toilette comme une poubelle
- Éviter d'utiliser un broyeur à déchets dans la cuisine
- Diriger les drains de fondation/toit loin de la fosse et du champ d'épuration
- Espacer les brassées de lavage pour limiter les coups d'eau vers la fosse
- Éviter toute circulation lourde au-dessus du champ d'épuration
- Conserver une surface gazonnée sans arbre ni arbuste sur le champ d'épuration et à proximité
- Ne pas construire une galerie au-dessus de l'installation septique
- Procéder au nettoyage du préfiltre tous les 6 mois

UTILISER OU NON DES ENZYMES ?

Selon le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) les enzymes n'optimisent pas l'efficacité de la fosse. Les enzymes ajoutées dans la fosse septique peuvent détruire les bactéries qui y sont déjà présentes, diminuant ainsi l'efficacité de la fosse et pouvant nuire au bon fonctionnement de l'élément épurateur. Leur utilisation est à la discrétion du propriétaire.

Transport collectif

Ce n'est pas un autobus! Ce n'est pas un taxi!
C'est un Transiflex!

Boulot, loisirs, école ou rendez-vous médicaux dans une autre municipalité de la MRC: vous pourrez vous déplacer facilement!

Pour choisir votre point d'embarquement et réserver votre transport, **appelez au 819 758-6868.**

1: Devenir membre (C'est gratuit)

2: Procurez des billets Municar.

(4\$ par billet, 1 billet = 1 déplacement)

Des billets sont disponibles au bureau municipal et à la Coopérative de Chesterville.

3: Réserver votre transport d'avance.

4: Se rendre au point d'embarquement choisi.

(Chesterville: en face de l'église)



Pour tous les détails: <https://regionvic.to/municar>

muniCAR

J'EMBARQUE!

Dès le 15 janvier 2024

TRANSPORT COLLECTIF

ADAPTÉ À VOS BESOINS
emploi • éducation • santé
loisirs • emplettes
etc...

22 MUNICIPALITÉS
1 TERRITOIRE

Pour découvrir toutes les nouveautés :
municar.ca
819 758-6868

MRC d'Arthabaska



**Quand
la santé mentale
d'un proche
bouleverse
le quotidien**



**LES FAMILLES
ONT AUSSI
BESOIN
DE RESPIRER.**



Service pour :
Enfants-ado • Adultes
Individuel • De groupe

lepas.ca



819 751-2842

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Vol de vélos et trottinettes électriques : la Sûreté du Québec appelle à la vigilance à Victoriaville

Victoriaville, le 1er juillet 2026 – La saison estivale étant entamée, la Sûreté du Québec observe une hausse des vols de vélos et trottinettes électriques. Très populaires auprès de tous les groupes d'âge, notamment des aînés, ces appareils à forte valeur marchande sont des cibles de choix pour les délinquants dans la région de Victoriaville.

Pas de numéro de série, pas d'enquête possible

- **L'identité unique** : Rien ne ressemble plus à une trottinette qu'une autre trottinette. Le numéro de série est votre seule preuve de propriété.
- **Aide policière** : Sans ce numéro, les policiers ne peuvent ni retrouver votre appareil ni accuser les voleurs.
- **À faire maintenant** : Notez votre numéro de série et conservez-le avec votre facture d'achat.

Appel aux commerçants :

- **Inscrire pour protéger** : la police demande à tous les détaillants d'inscrire le numéro de série sur la facture d'achat des clients.
- **Rôle clé** : Sensibilisez vos employés et sécurisez vos clients dès la vente.

4 réflexes pour verrouiller la sécurité

1. **Cadenas** : Utilisez un cadenas de haute qualité ou une chaîne en acier trempé.
2. **Retirez la batterie** : Emportez toujours la batterie amovible et la console électronique avec vous.
3. **Ancrage solide** : Attachez le cadre et la roue avant ensemble à une structure métallique fixe.
4. **Même à la maison** : Verrouillez votre appareil dans votre garage, votre cabanon ou sur votre balcon.
5. **Garage 529** : Enregistrez gratuitement votre bien sur l'application Garage 529 pour contrer le recel.

Pour signaler un vol ou un comportement suspect

- Sûreté du Québec Poste de la MRC d'Arthabaska: 819 752-4544

HORAIRE d'été 2026

MDJ DES HAUTS-RELIEFS
210 RUE CARON,
HAM-NORD
(819) 344-5530

Ham-Nord

Chester ville

POINT DE SERVICE CHESTERVILLE
480 RUE DE L'ACCUEIL,
CHESTERVILLE
(819) 344-5530

lundi: Fermé
mardi: 16h00-21h00
mercredi: 13h00-16h00
jeudi: Sorties ou 9h-16h
vendredi: 16h00-21h00

Aspirants de 11 ans admis tous les jours!

lundi: 17h00-21h00
mercredi: 17h00-21h00
jeudi: Sorties

Aspirants de 11 ans admis tous les jours!

MDJ fermée du 20 juillet au 2 août

Maison des jeunes des Hauts-Reliefs

NOM DE CODE DE L'AGENTE : ALYSON

Ma mission à la MDJ : m'impliquer, donner le sourire et le goût de découvrir!

Mission antérieure : Depuis mon arrivée dans ce village, j'ai l'envie de m'impliquer auprès des jeunes mais aussi auprès du village, que ce soit au service de garde de Ham-Nord, pour la municipalité ou même à La Grange Pardue. J'aime faire une différence auprès des autres.

Citation inspirante : Je ne perds jamais. Sois je gagne, soit j'apprends.

Mes intérêts/loisirs : j'ai toujours eu un grand intérêt pour tout ce qui touche à l'apprentissage auprès des jeunes. J'aime aussi beaucoup tout ce qui touche à l'extérieur comme le vélo, les randonnées et le camping.

Maison des jeunes des Hauts-Reliefs

JUILLET 2026

LUNDI-CHESTER	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI-DIMANCHE
			MDJ Fermée	BroMont	LIBRE	MDJ Fermée
AGA Local Chester fermé	AGA 18h30	SENTIER DES CASCADES	COMITÉ VOYAGE D'ÉTÉ	upla	SQUEEGEE	MDJ Fermée
CANETTES	MDJ Fermée	LIBRE	CANETTES	JEUX EXTÉRIEURS	FEU ET GUIMAUVES	MDJ Fermée
MDJ FERMÉE Du 20 juillet au 2 août						

POINT DE SERVICE CHESTERVILLE
480 RUE DE L'ACCUEIL, CHESTERVILLE
LUNDI : 17H-21H
MERCREDI : 17H-21H
JEUDI : SORTIE

MAISON DES JEUNES DES HAUTS-RELIEFS
210 RUE CARON, HAM-NORD
(819) 344-5530

COORDO@MDJHR.CA
MAISON DES JEUNES DES HAUTS-RELIEFS
ANIMATEURS MDJ HAUTS RELIEFS

HEURES D'OUVERTURE AUX JEUNES
LUNDI : FERMÉ
MARDI : 16H-21H
MERC. : 13H-16H
JEUDI : SORTIE OU 9H-16H
VEND. : 16H-21H

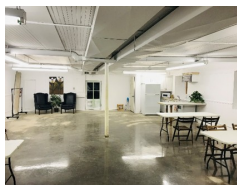
LÉGENDE
★ ASPIRANTS DE 11 ANS ADMIS
🚗 TRANSPORT DISPONIBLE
📝 INSCRIPTION OBLIGATOIRE

LOCATION DE SALLE

	RÉSIDENT DE CHESTERVILLE	POPULATION EXTÉRIEURE
1 heure	40.00\$	60.00\$
Avant-midi ou après-midi	100.00\$	150.00\$
Après-midi et soirée	175.00\$	225.00\$
1 journée	200.00\$	250.00\$
Soirée	125.00\$	175.00\$

Salle ayant une capacité de 75 personnes
Espace cuisine, grand réfrigérateur, cuisinière,
Four micro-ondes, comptoir de service
Podium idéal pour réunion
Projecteur (canon), toile, lutrin
Entrée pour personnes à mobilité réduite
Grand stationnement

Contactez Gisèle Bergeron
au 819 552-2176



LE WIFI

EST DISPONIBLE

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

AU TERRAIN DE BASEBALL

RÉSEAU (SSID) : **Wifi_parc**

MOT DE PASSE : **Chesterville**

Restez connectés!

Bibliothèque municipale

474, rue de l'Accueil
Chesterville



Ouverture tous les

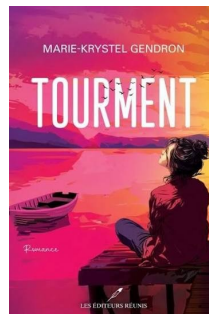
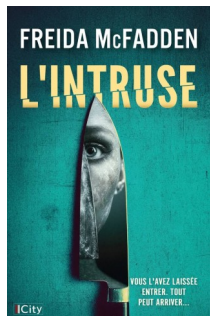


Mardis: 18 h à 20 h

Samedis: 9 h30 à 11 h30

(Ouvert pendant les vacances de la constructions)

NOUVEAUTÉS!!



De plus, quelques livres sont à donner directement à la bibliothèque.

	1 parution	5 parutions	11 parutions
Carte d'affaires	10 \$	40 \$	55 \$
¼ de page	20 \$	80 \$	110 \$
½ page	40 \$	160 \$	220 \$
1 page	80 \$	320 \$	440 \$
Dernière page	100 \$	400 \$	555 \$

Vous voulez un espace publicitaire pour votre entreprise?

Faites-nous parvenir votre carte d'affaire, ou rédiger un texte en traitement de texte (Word) ou un document image (JPEG) et envoyer le par courriel à info@chesterville.net ou le déposer à la municipalité. **(Avant le 25 de chaque mois)**
Tous les documents doivent être signés par l'auteur.

Le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère haineux, diffamatoire, critique ou narcissique.

Prix pour espace publicitaire!!

JUILLET 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			01	02	03 	04 
05	06  Séance du conseil 19h00	07 	08	09	10	11 
12	13 	14   	15	16	17 	18 
19	20 Bureau fermé	21 Bureau fermé 	22 Bureau fermé Vacances	23 Bureau fermé	24 Bureau fermé	25 
26	27 Bureau fermé	28 Bureau fermé  	29 Bureau fermé Vacances	30 Bureau fermé	31 Bureau fermé 	

DEA - Défibrillateur

Les citoyens ont à leur disposition un défibrillateur,
disponible au dépanneur et à la patinoire de Chesterville



Calendrier de collectes 2026
Disponible au bureau municipal



L'équipe de la municipalité de Chesterville

Directrice générale et greffière-trésorière:
Mme Joanne Giguère, dg@chesterville.net

Inspectrice en bâtiment et en environnement:
Mme Evelynne Cantin, permis@chesterville.net

Directeur administratif du service de prévention des incendies: M. Yannick Grenier, pompier@chesterville.net

Directrice générale adjointe:
Mme Katy Groleau, info@chesterville.net

Coordonnatrice des loisirs:
Mme Josyane Comtois, loisirs@chesterville.net

URGENCE VOIRIE: 819 460-0441

Adjointe à la direction: [Mme Guylaine Vincent, admin@chesterville.net](mailto:Mme_Guylaine_Vincent_admin@chesterville.net)

Contremaître à la voirie:
M. Dave Picard

Journaliers à la voirie:
M. Michaël Landry
M. Mario Landry

Bibliothèque:
Mme Chantal Lafontaine
Mme Francine Moreau

Horticultrice:
Mme Marie-Pier Ramsay

Adresse	Heures d'ouverture	Votre conseil
486, rue de l'Accueil Chesterville (Québec) G0P 1J0 Téléphone : 819 382-2059 Courrier : www.chesterville.net	Lundi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Mardi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Mercredi: 9 h à 12 h Jeudi: 9 h à 12 h	Maire : M. Vincent Desrochers Conseillers: M. Martin Germain M. Étienne Côté M. Steve Gauthier Mme. Geneviève Thiffault M. Guillaume Vachon-Gagnon M. Sébastien St-Pierre



Réalisez vos transactions du quotidien en un claquement de doigts

Payer la gardienne par virement Interac ou déposer un chèque avec son appareil mobile, voilà autant de façons de réaliser vos transactions du quotidien facilement et rapidement grâce aux solutions numériques Desjardins.

Retrouvez-les sur AccèsD Internet ou mobile ou informez-vous en caisse pour obtenir un accompagnement.

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs